



Assemblée générale

Distr. limitée
22 septembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session Troisième Commission

Organisation des travaux de la Troisième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission seront publiées dans le document portant la cote A/C.3/69/1. On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (voir A/69/100).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de la décision 68/538 de l'Assemblée sur le programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-neuvième session, de l'ordre du jour de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale (A/69/251), des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Troisième Commission, ainsi que de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence.

Séances de questions et dialogues participatifs

3. Conformément à la pratique établie à la Commission et en application des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale sur les nouvelles mesures pour la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, la présentation des rapports, au début de chaque débat, par les chefs de secrétariat et hauts fonctionnaires du Secrétariat sera immédiatement suivie par des dialogues participatifs et des séances de questions avec les responsables des départements et des bureaux, les représentants du Secrétaire général, les rapporteurs spéciaux et les titulaires de mandat au titre d'autres mécanismes spéciaux dans le cadre des délibérations officielles de la Commission. Les délégations sont invitées à y participer activement en posant des questions et en formulant des observations impromptues. La séance de questions sera suivie d'un débat général au titre de chaque point de l'ordre du jour ou de série de points.



Interventions

4. La liste des orateurs pour le débat général consacré aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission sera ouverte le lundi 22 septembre 2014.

5. La Commission a pour pratique de limiter la durée des interventions faites sur chaque point ou série de points, dans le cadre du débat général, à 7 minutes pour les délégations s'exprimant en leur nom propre et à 15 minutes pour les déclarations faites au nom d'un groupe de délégations.

6. Lorsque sera abordé le point 68 de l'ordre du jour provisoire, « Promotion et protection des droits de l'homme », les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui seront débattus l'un après l'autre. Elles pourront faire deux déclarations au titre des alinéas b) et c), qui doivent être examinés ensemble, sans toutefois faire deux déclarations sur un même alinéa. Pour gagner du temps, toutefois, les délégations sont encouragées à ne faire qu'une déclaration au titre des alinéas a) et d), et une déclaration au titre des alinéas b) et c), en respectant le temps imparti.

7. Lorsque seront abordés les points 66, « Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée », et 67, « Droit des peuples à l'autodétermination », qui doivent être examinés ensemble, les délégations pourront aussi faire deux déclarations distinctes. Également pour gagner du temps, les délégations sont, une fois de plus, encouragées à ne faire qu'une déclaration, en respectant le temps imparti.

8. Conformément à des décisions antérieures de l'Assemblée générale, les délégations exerceront leur droit de réponse soit en fin de journée, lorsque deux séances auront été prévues le même jour pour examiner un point de l'ordre du jour, soit au terme de l'examen de ce point si le débat s'achève avant la fin de la journée. La première intervention sera limitée à cinq minutes et la seconde, le cas échéant, à trois minutes.

Documentation

9. L'attention des membres de la Commission est appelée sur l'additif à la présente note (A/C.3/69/L.1/Add.1), qui répertorie la documentation présentée au titre des divers points de l'ordre du jour devant être renvoyés à la Troisième Commission.

Services de conférence et dispositions concernant les séances

10. Sauf indication contraire, les séances de la Commission se dérouleront de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures dans la salle de conférence 1 du bâtiment des conférences. L'Assemblée générale a souligné qu'il était essentiel que les séances commencent de façon ponctuelle aux fins d'une utilisation efficace des services alloués aux organes intergouvernementaux de l'ONU. Suivant la pratique établie, il est proposé que les séances puissent être déclarées ouvertes sans que le quorum prévu à l'article 108 du Règlement intérieur de la Commission soit atteint.

Rapport du Conseil économique et social

11. À l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'annexe à sa résolution 58/316, l'Assemblée générale a décidé que le point « Rapport du Conseil économique et social » serait

intégralement examiné en séance plénière. Il a été précisé ultérieurement que, pour appliquer cette décision, les sections pertinentes du chapitre I du rapport qui relèvent de points de l'ordre du jour renvoyés aux grandes commissions seraient examinées par la commission compétente, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir A/59/250/Add.1, par. 4).

Rapport du Conseil des droits de l'homme

12. Dans sa résolution 65/281 intitulée « Examen de la question du Conseil des droits de l'homme », l'Assemblée générale a décidé de maintenir sa pratique consistant à renvoyer la question intitulée « Rapport du Conseil des droits de l'homme » à la plénière et à la Troisième Commission, conformément à sa décision 65/503 A, étant également entendu que le Président du Conseil présentera ce rapport, en sa qualité de Président, à la plénière et à la Troisième Commission et que celle-ci engagera avec lui, lorsqu'il lui présentera le rapport du Conseil, un dialogue participatif.

Conclusion des travaux de la Commission

13. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission, l'Assemblée générale a fixé au 26 novembre la date de clôture de ses travaux. La Commission s'efforcera néanmoins de clore ses travaux plus tôt, si possible.

Annexe

Projet de programme de travail
de la Troisième Commission

Date/heure

Point de l'ordre du jour^a

Semaine du 6 au 10 octobre

Lundi, 6 octobre

Jour férié à l'Organisation des Nations Unies
(Aïd al-Adha)

Mardi, 7 octobre

10 heures

Élection du bureau

Questions d'organisation

Point 133

Planification des programmes^bIntroductions liminaires, dialogue participatif et débat
général portant sur :

Point 26

Développement social

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- d) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 26

15 heures

Point 26

Débat général (*suite*)

Mercredi 8 octobre

10 heures et 15 heures

Point 26

Débat général (*fin*)

18 heures

Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 26

Jeudi 9 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 105

Prévention du crime et justice pénale

Point 106

Contrôle international des drogues

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour^a</i>	
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour les points 105 et 106
15 heures	Points 105 et 106	Débat général (<i>suite</i>)
Vendredi 10 octobre		
10 heures	Points 105 et 106	Débat général (<i>fin</i>)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 105 et 106
Semaine du 13 au 17 octobre		
Lundi 13 octobre		
10 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :
	Point 27	Promotion de la femme
		a) Promotion de la femme
		b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 27
15 heures	Point 27	Débat général (<i>fin</i>)
Mardi 14 octobre		
10 heures et 15 heures	Point 27	Débat général (<i>suite</i>)
Mercredi 15 octobre		
10 heures	Point 27	Débat général (<i>fin</i>)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 27
15 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :
	Point 64	Promotion et protection des droits de l'enfant
		a) Promotion et protection des droits de l'enfant
		b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants
18 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 64
Jeudi 16 octobre		
10 heures	Point 64	Débat général (<i>suite</i>)
15 heures	Point 64	Décisions sur les propositions

Débat général (*fin*)**Vendredi 17 octobre**

10 heures et 15 heures

Point 64Débat général (*fin*)

18 heures

Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 64

Semaine du 20 au 24 octobre**Lundi 20 octobre**

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :

Point 65**Droits des peuples autochtones****a) Droits des peuples autochtones****b) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones**

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 65

15 heures

Point 65Débat général (*fin*)

18 heures

Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 65

Mardi 21 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :

Points 68 a) et d) Promotion et protection des droits de l'homme**a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme**

Puis déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :

d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 68, al. a) et d)

15 heures

Points 68 a) et d)Débat général (*fin*)

18 heures

Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 69, al. a) et d)

Mercredi 22 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue participatif avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Date/heure	Point de l'ordre du jour ^a
	Points 68 b) et c) Promotion et protection des droits de l'homme
	b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
	c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
15 heures	Points 68 b) et c) Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants
Jeudi 23 octobre	
10 heures	Points 68 b) et c) Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (<i>suite</i>)
15 heures	Décisions sur les propositions, suivies d'un dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (<i>suite</i>)
Vendredi 24 octobre	
10 heures et 15 heures	Points 68 b) et c) Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (<i>suite</i>)
Semaine du 27 au 31 octobre	
Lundi 27 octobre	
10 heures et 15 heures	Points 68 b) et c) Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (<i>suite</i>)
Mardi 28 octobre	
10 heures et 15 heures	Points 68 b) et c) Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (<i>fin</i>)
Mercredi 29 octobre	
10 heures	Points 68b) et c) Débat général
13 heures	Clôture de la liste des orateurs pour le point 68, al. b) et c)
15 heures	Points 68 b) et c) Débat général (<i>suite</i>)
Jeudi 30 octobre	
10 heures	Points 68 b) et c) Débat général (<i>suite</i>)
15 heures	Décisions sur les propositions, suivies d'un débat général (<i>suite</i>)
Vendredi 31 octobre	
10 heures	Points 68 b) et c) Débat général (<i>fin</i>)
13 heures	Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 68, al. b) et c)

Date/heure

Point de l'ordre du jour^a**Semaine du 3 au 7 novembre****Lundi 3 novembre**

10 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :
	Point 66	Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
	Point 67	Droit des peuples à l'autodétermination
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour les points 66 et 67
15 heures	Points 66 et 67	Débat général (<i>suite</i>)

Mardi 4 novembre

10 heures	Points 66 et 67	Débat général (<i>fin</i>)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 66 et 67

Mercredi 5 novembre

10 heures		Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :
	Point 61	Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires
15 heures		Débat général
18 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 61

Jeudi 6 novembre

10 heures	Point 61	Débat général (<i>fin</i>)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 61
15 heures		Décisions sur les propositions

Semaine du 10 au 14 novembre**Mardi 11 novembre**

10 heures et 15 heures		Décisions sur les propositions
------------------------	--	--------------------------------

Jeudi 13 novembre

10 heures et 15 heures		Décisions sur les propositions
------------------------	--	--------------------------------

Date/heure

Point de l'ordre du jour^a**Semaine du 17 au 21 novembre****Lundi 17 novembre**

15 heures

Déclaration liminaire du Président du Conseil des droits de l'homme, suivie d'un dialogue participatif et d'un débat général portant sur :

Point 63**Rapport du Conseil des droits de l'homme**

18 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 63

18 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 63

Mardi 18 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les propositions

Mercredi 19 novembre

13 heures

Date limite de dépôt des propositions en suspens

15 heures

Décisions sur les propositions

Vendredi 21 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les propositions

Semaine du 24 au 28 novembre**Lundi 24 novembre**

15 heures

Décisions sur les propositions

Mardi 25 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les propositions

Mercredi 26 novembre

10 heures

Point 118**Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale^c**

Décisions sur les propositions en suspens

Conclusion des travaux de la Troisième Commission

^a Point de l'ordre du jour de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale (A/69/251).^b Ce point doit être renvoyé à toutes les grandes commissions afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.^c Ce point doit être renvoyé à la Troisième Commission à seules fins d'examen et de décision sur son projet de programme de travail en vue de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale.